

	<u>Arrêté n° 112 T/2026</u> <u>Nomenclature</u> : 6.1 – Police Municipale <u>Objet</u> : Autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie au « Saleilles Génération Hand Ball » à l'occasion d'une manifestation sportive « Hand Fluo » le vendredi 30 octobre 2026 au Complexe sportif couvert José Arrieta
---	---

Le Maire de la Commune de SALEILLES,

VU les articles L. 2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.3321-1 du Code de la santé publique ;

VU l'ordonnance n° 2015-1682 du 17 décembre 2015 simplifiant la réglementation des débits de boissons à partir du 1^{er} janvier 2016 ;

VU l'article 12 de l'ordonnance précitée supprimant la licence de 2^{ème} catégorie qui fusionne avec la licence de 3^{ème} catégorie ;

VU la demande de Madame Marie Hermano, présidente du Club « Saleilles Génération Hand Ball », tendant à organiser une manifestation sportive le vendredi 30 octobre 2026 au gymnase José Arrieta ;

CONSIDERANT qu'il convient de tenir une buvette au complexe couvert J.Arrieta pour le bon fonctionnement et la recherche de convivialité lors de cette manifestation sportive ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : Le Club « Saleilles Génération Hand Ball », représenté par sa Présidente Madame Marie HERMANO, est autorisé à ouvrir un débit de boissons de 3^{ème} catégorie, le vendredi 30 octobre 2026, au Complexe sportif couvert José Arrieta, à l'occasion d'une manifestation sportive, à charge pour elle de se conformer à toutes les prescriptions légales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, ainsi que Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Cabestany sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saleilles, le 07 octobre 2026

**Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint chargé des associations et des sports**



Nicolas ROBLES

Publication le : 07 octobre 2026